# Législation économique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **21 (1941)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

## RELEVÉ DES PRINCIPAUX TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE EN FRANCE PARUS DU 6 AU 31 OCTOBRE 1941

### QUESTIONS FISCALES ET D'ENREGISTREMENT

**Contributions directes**

Justifications à produire à l'appui d'une demande en réduction d'impôt foncier.

Indication du loyer prévu et engagement à ne pas percevoir de loyer supérieur ni à solliciter des dégrèvements supplémentaires.

Loi du 2 octobre 1941. J. O. du 19 octobre.

**Douane**

Fixation de la surtaxe des produits pétroliers instituée par le décret-loi du 14 octobre 1939.

Désignation des produits.

Loi du 13 octobre 1941. J. O. du 15 octobre.

**Taxe sur des produits industriels**

Demande en déduction par les redevables de la surtaxe exceptionnelle sur les produits pétroliers.

Application de l'article 3 de la loi du 13 octobre 1941.

Arrêté du 13 octobre 1941. J. O. du 15 octobre.

### QUESTIONS JURIDIQUES ET IMMOBILIÈRES

**Opérations immobilières**

Autorisation préfectorale. Opérations visées.

Complément à la loi du 16 novembre 1940.

Loi du 8 septembre 1941. J. O. du 23 octobre.

Autorisation préfectorale. Forme de la demande.

Modification à l'arrêté du 22 janvier 1941.

Arrêté du 9 septembre 1941. J. O. du 23 octobre.

### LÉGISLATION DU TRAVAIL

**Charte du Travail**

Loi du 4 octobre 1941 relative à l'organisation sociale des professions au J. O. du 26 octobre 1941.

**Congés payés. — Travailleurs à domicile**

Fixation de l'allocation représentative des congés payés.

Arrêté du 13 octobre 1941. J. O. du 23 octobre.

**Congés payés. — Entreprises de transports**

Conditions nécessaires pour bénéficier du régime des congés payés.

Décret du 18 septembre 1941. J. O. du 22 octobre.

**Entreprises de ventes de chaussures et vêtements. — Personnel**

Prorogation des dispositions de la loi du 2 juillet 1941 fixant leur réalisation.

Loi du 25 octobre 1941. J. O. du 31 octobre.

**Régime du travail**

**Couture.** — Le travail aux pièces est interdit aux ouvriers et ouvrières dans la couture parisienne. Dérogation à l'art. 10 du décret du 12 novembre 1938.

Arrêté du 11 septembre 1941. J. O. du 16 octobre.

**Vieux travailleurs. — Salariés**

Avantages consentis aux vieux travailleurs salariés quittant une ville de 50.000 habitants pour s'établir dans une commune de moins de 2.000 habitants.

Décret du 16 septembre 1941. J. O. du 28 septembre.

### DROIT ADMINISTRATIF ET ÉCONOMIE GÉNÉRALE

#### I. — Droit administratif

**Marchés de l'Etat**

Exposition Internationale 1937. Révision des marchés

Le Secrétaire d'Etat à la production industrielle procède à la révision et au contrôle des mémoires présentés par les entrepreneurs ayant exécuté des travaux pour le compte du Commissariat général de l'Exposition Internationale de 1937. Procédure de la réclamation sur révision.

Décret du 17 septembre 1941. J. O. du 8 octobre.

**Organisation régionale**

Division du territoire pour l'exercice des pouvoirs des Préfets régionaux.

Modification des régions de Lyon, Marseille, Montpellier, Clermont-Ferrand, Limoges, Toulouse.

Décret du 24 septembre 1941. J. O. du 8 octobre.

#### II. — Commerce

Algérie

Extension des dispositions de la loi du 28 février 1941 relative à la certification du chèque.

Décret d'octobre 1941. J. O. du 5 octobre.

#### III. — Crédit

Prisonniers libérés. Avances consenties à des organismes corporatifs et aux Chambres de Commerce pour favoriser le démarrage d'entreprises industrielles pouvant de nouveau fonctionner.

Décret du 14 octobre 1941. J. O. du 9 octobre.

#### IV. — Organisation professionnelle

**Administrateurs provisoires**

Barèmes de rémunération des administrateurs provisoires. Conditions d'application.

Arrêté du 6 octobre 1941. J. O. du 8 octobre.

**Professions libérales**

Conditions d'inscription au tableau de l'ordre des architectes.

Modification apportée à la loi du 31 décembre 1940.

Décret du 21 septembre 1941. J. O. du 8 octobre.

#### V. — Ravitaillement

Contrôle des produits alimentaires.

Décret du 16 octobre 1941. J. O. du 21 octobre.

(Communiqué par la Société Fiduciaire de Contrôle et de Révision, 51 rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.)